

# FRANCE / La France a mal à son environnement

# Quinze ans de retard

Un plan national propose d'affecter 280 milliards de francs à la protection de l'environnement d'ici la fin du siècle.

**E**cologie: un mot resté longtemps tabou dans la politique française. Entre temps, de l'eau (polluée) a coulé sous les ponts. La France semble aujourd'hui décidée à cesser la politique de l'autruche en matière d'environnement. La preuve? Brice Lalonde, le secrétaire d'Etat chargé de l'environnement, a présenté hier aux députés de l'Assemblée nationale un plan à long terme pour redresser la dégradation continue de l'environnement en France.

## Une rivière sur deux

M. Lalonde peut s'appuyer sur un rapport volumineux qui dresse sans fard le retard écologique français. 15 ans de retard pour être précis. Les gros points noirs? La qualité de l'eau, l'entretien des sites et des milieux naturels, et la

lutte contre le bruit. Les exemples concrets ne manquent pas. Prenons l'eau. Une rivière sur deux dépasse les normes de pollution admise. La faute en incombe aux collectivités locales dont les deux tiers n'ont pas d'installations d'épuration satisfaisantes pour les eaux usées.

Côté déchets, ce n'est pas brillant non plus. 70% des résidus urbains finissent dans les décharges, dont 6000 ne correspondent pas aux normes, et 25.000 sont sauvages. Les déchets industriels toxiques? Moins de la moitié sont traités dans des centres collectifs modernes.

## Tympans ravagés

La pollution sonore, une préoccupation majeure des Français selon le rapport, ravage passablement de tympans. Et cela ne va pas changer à court terme. Il faudra plus de 20 ans pour que les 400 000 personnes vivant dans des logements exposés à un niveau sonore intolérable (plus de 75 décibels) bénéficient de conditions acceptables. Plus généralement, 6 millions de Français souffrent du bruit.

Même le tabou nucléaire est évoqué dans l'étude. Brièvement, il est vrai. On relève le problème du traitement des déchets radioactifs et celui, non résolu, du démantèlement des centrales.

## Le lard du chat

Après les constats les remèdes. Le plan vert formule les propositions suivantes: lutte renforcée contre la délinquance écologique, prévention accrue contre toutes les atteintes à l'environnement, encouragement des technologies propres.

Ce plan ambitieux, qui contient une myriade d'applications concrètes, va coûter le lard du chat. M. Lalonde table sur une dépense de 280 milliards de francs d'ici la fin du siècle. Surprise, ce sont les ménages qui cracheraient au bassinnet pour les deux tiers de la somme. Par le biais de taxes écologiques ou de vérité des prix. Le tiers restant serait assumé par l'Etat et par les entreprises ou les collectivités qui polluent.

**PARIS/Arthur GROSJEAN**  
correspondance particulière